

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 5 mai 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
3035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Réponse à la pétition déposée à l'Assemblée nationale.

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée à l'Assemblée nationale par la députée de Sherbrooke, madame Christine Labrie, qui a pour objet de demander au gouvernement ce qui suit : la réouverture des groupes de francisation fermés dans les CSS.

La pétition mentionne notamment que « sans nouvelles places rapidement disponibles pour les élèves évincés des CSS, ceux-ci risquent de perdre leurs acquis en francisation, de ne pas respecter les exigences de la loi 96 et conséquemment de perdre leur permis de travail ».

Je souhaite préciser à ce sujet que l'ampleur de l'augmentation de la demande pour les services de francisation a mené des partenaires du réseau de l'éducation à utiliser une part importante de leur budget au cours de la première moitié de l'année, ce qui a entraîné la fermeture de plusieurs groupes au cours de l'automne 2024. Face à cette situation, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a annoncé en décembre 2024 un transfert additionnel de 10 M \$ pour assurer le maintien des services de francisation offerts par le réseau de l'éducation jusqu'au 31 mars 2025. De plus, nos équipes n'ont pas ménagé leurs efforts pour traiter en priorité les élèves touchés par les fermetures de classes de francisation annoncées par plusieurs CSS, afin de leur permettre de poursuivre leur apprentissage dès que possible.

Cette somme additionnelle de 10 M \$ s'ajoutait au montant de 104,4 M \$, pour l'exercice financier 2024-2025, transféré par le MIFI vers le ministère de l'Éducation (MEQ), via une entente bilatérale, pour financer, pour le compte de Francisation Québec, les services de francisation offerts par les partenaires de son réseau, soit les centres de services scolaires (CSS) et les commissions scolaires (CS). Il importe aussi de souligner que du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, plus de 90 000 personnes ont bénéficié des services de Francisation Québec, soit une hausse d'environ 25 % par rapport à l'année précédente.

Pour la prochaine année financière, je suis heureux de vous confirmer un investissement de 119,4 M\$ pour l'année financière 2025-2026 pour les partenaires du réseau de l'éducation. Les sommes attribuées permettront de stabiliser l'offre de services et d'assurer une prévisibilité du 1^{er} avril 2025 au 30 juin 2026. La répartition du financement tient compte de la complémentarité de l'offre de services des CSS et CS et des autres partenaires de Francisation Québec (FQ) dans les différentes régions du Québec.

Je vous prie d'agréer, Cher collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-François Roberge". The signature is fluid and cursive, with the first name and last name clearly legible.

Jean-François Roberge
Ministre